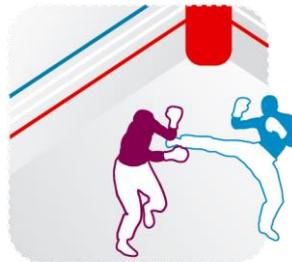




SAVATE-BOXE FRANÇAISE

Règlement 2012.2016



MISE A JOUR : 29 juin 2015

ATTENTION. Pour les deux championnats une commission des litiges sera mise en place et composée de 3 personnes de la CMN avec le délégué technique

LE CHAMPIONNAT DE FRANCE U.N.S.S. PAR EQUIPES D'ETABLISSEMENT

I - ORGANISATION DU CHAMPIONNAT DE FRANCE

CATEGORIES

Selon les âges :

- Catégorie Minimes (surclassement B 3 possible)
- Catégorie Cadets (surclassement M 2 possible)
- Catégorie Juniors/Seniors (pas de surclassement Cadet)

Le certificat médical de surclassement est obligatoire lors de la compétition.

QUALIFICATION

Des rencontres inter-académiques seront organisées pour déterminer les équipes qualifiées au Championnat de France.

Le niveau de qualification pour le Championnat de France « Equipes d'établissement » est l'inter académie.

COMPOSITION DES EQUIPES :

Quatre tireurs, mixité possible (non stricte) + un jeune officiel

CLASSEMENT

A) Attribution des points pour le classement des équipes :

TIREURS :

- | | |
|----------------------------------|----------|
| ⇒ Vainqueur de la poule : | 5 points |
| ⇒ 2 ^{ème} de la poule : | 3 points |
| ⇒ 3 ^{ème} de la poule : | 2 points |
| ⇒ 4 ^{ème} de la poule : | 1 point |
| ⇒ Pas d'adversaire | 2 points |

B) En cas d'égalité entre les équipes, les critères suivants seront appliqués :

1. Nombre de 1^{ère} place
2. Niveau de qualification du JO de l'équipe délivrée à la fin du championnat
3. Nombre d'avertissement au sein de l'équipe
4. Nombre de 2^{ème} place
5. Equipe la plus jeune (addition des années, mois et jours des naissances de chaque tireur)

TITRE DECERNE

Trois titres de « Champion de France » UNSS sont décernés (un par catégorie d'âge).

1 trophée du fairplay ???

II – REGLEMENT. Se référer à la fiche sport

Règlement technique régissant les assauts : se référer au *Code Fédéral de la F.F.B.F.S.D.A.*

Remarque : La valeur de l'avertissement est de -1 pt. (Disqualification à partir du 3^e avertissement)

Catégories de poids : Se référer à la fiche sport

III - FORMULE DE COMPETITION

Déroulement

Compétition en poules pour les rencontres inter-académiques : il est conseillé de constituer des poules de 4 tireurs au maximum. Au-delà, deux poules ou plus seront constituées.

Au niveau *national*, les poules n'excéderont pas **4 tireurs**.

⇒ **Remarque : les poules sont constituées par sexe, catégories d'âge et de poids.**

Durée des rencontres

- pour les poules : 2 x 1'15 = 1' de récupération

Le second sera obligatoirement jeune licencié UNSS.

Le classement, au sein de chaque poule, se fera de la manière suivante :

- ⇒ à la suite de l'assaut, la décision de match nul ne peut être rendue.
- ⇒ la **victoire** rapporte **3 points**,
- ⇒ la **défaite** **1 point**,
- ⇒ le **forfait ou disqualification** **0 point**
- ⇒ **En cas d'égalité sur le bulletin, le juge attribuera obligatoirement un bonus de +1 à l'un ou l'autre des tireurs pour désigner le vainqueur.**

En cas d'égalité obtenue entre les tireurs de la poule, les critères pour les départager sont les suivants :

- ⇒ résultats des rencontres qui ont opposé les tireurs à égalité
- ⇒ nombre d'avertissements reçus.
- ⇒ tireur le plus jeune

IV- CHALLENGE FEMININ

2 challenges « féminin » individuels seront proposés :

- 1 challenge réservé aux tireuses du championnat par équipes établissement
- 1 challenge réservé aux tireuses du championnat excellence.

Seules les tireuses des équipes qualifiées aux championnats de France pourront participer à ce challenge. Toute tireuse appartenant à une équipe rentrera dans le classement du challenge féminin.

Les challenges établissement et excellence s'effectueront dans 2 catégories effectuées par rapprochement de poids et dans 3 catégories d'âge (minimes, cadets et juniors/seniors)

Seules les premières tireuses des phases de poules des 2 championnats par équipes (EE et Exc) pourront accéder aux phases finales des challenges « féminin ». Les autres tireuses rentreront dans le classement du challenge grâce à leur classement au sein de la poule du championnat par équipe.

V - EQUIPEMENT

- ⇒ **Les protections obligatoires, quel que soit l'âge** : casques, coquille (garçons), et protège-dents
 - ⇒ **Les protections autorisées** : protège-tibias et protège-poitrine
 - ⇒ **Les gants** : 10 onces et au-delà,
 - ⇒ **Les chaussures** : l'opposition nu-pieds est interdite. CHAUSSONS DE GYMNASTIQUE OU CHAUSSURES DE SPORT A SEMELLE LISSE, LACETS SCOTCHES OBLIGATOIRES
 - ⇒ **Tenue** : lors de la vérification de l'équipement, la chambre d'appel exigera une tenue adaptée à l'activité sur les critères suivants :
- ✓ Collant type athlétisme (short interdit), bas de survêtement avec poches et fermetures éclair interdites, débardeur ou T-shirt manches très courtes obligatoires.

VI – ORGANISATION DE COMPETITIONS : conseils et principes à respecter

1 -Organiser une pesée (obligatoire)

Quatre centres de pesée sont recommandés avec au minimum un centre fille.

Vous pouvez utiliser le *tableau d'organisation de poule* présenté en annexe, page 11,12 et 13.

Remarque :

- ⇒ Pour les tireurs en équipes, inscrire le poids réel à côté du nom. (attention à certains prénoms en ciblant fille ou garçon)
- ⇒ Organiser des assauts amicaux pour les tireurs n'ayant pas d'adversaires dans leur catégorie de poids en inter – académique afin de cibler leur niveau. Une demande de qualification sera alors faite et étudiée à la commission nationale.

Le moment de la pesée permet de vérifier la licence.

A l'arrivée aux centres de pesée, chaque responsable d'équipe aura en sa possession une fiche « navette pesée » (obtenue à l'accueil) comprenant le nom des élèves.

Une fois la pesée et les vérifications faites, cette fiche sera validée par le responsable d'équipe en y apposant une signature. Cette fiche restera au centre de pesée.

2 - Les jeunes officiels

Un **niveau départemental** est obligatoire pour les **championnats d'académie**, un **niveau académique** pour le Championnat de France.

1 JO par équipe d'établissement obligatoire. Il peut être d'une autre AS de la même académie que les tireurs

Un responsable des jeunes officiels, membre de la CMN sera positionné sur chaque ring durant la compétition. Il veillera, lors de la première minute de repos, à vérifier les fiches de jugement de chaque juge : s'il s'avère qu'il y a une grosse disparité de jugement avec l'un des juges, il s'attachera à échanger avec ce dernier pour le guider et le former. Le responsable JO de la CMN aura un œil bienveillant sur ce juge tout au long de l'assaut.

Chaque JO, présent autour des tables de jugement, utilisera des plaquettes bleues et rouges pour valider leur décision.

3 – Le délégué officiel (DO)

Il est le responsable de la gestion de la compétition sur l'enceinte

Le délégué officiel a le devoir d'intervenir s'il juge qu'il y a défaillance de l'arbitre et risques pour la sécurité des boxeurs. Entre les reprises ou pendant les temps morts, il peut conseiller l'arbitre.

Pour chaque championnat de France et en accord avec les représentants CMN de la fédération, les délégués officiels seront informés et formés, en amont du CF, pendant un volume de trois heures sur les attendus liés à cette fonction pour un CF UNSS SAVATE BOXE FRANCAISE.

Quel que soit le niveau de compétition, un délégué officiel ne peut remettre en cause la décision des juges.

LE CHAMPIONNAT DE France U.N.S.S EQUIPE « EXCELLENCE » (Équipe d'un seul et même établissement)

I - ORGANISATION DU CHAMPIONNAT DE FRANCE

CATEGORIES

Selon les âges :

- Catégorie Minimes (surclassement B 3 possible)
- Catégorie Cadets (surclassement M 2 possible)
- Catégorie Juniors/Seniors (pas de surclassement Cadet)

Le certificat médical de surclassement est obligatoire lors de la compétition.

QUALIFICATION

Des rencontres inter-académiques seront organisées pour déterminer les équipes qualifiées au Championnat de France.

Le niveau de qualification pour le Championnat de France « Equipes EXCELLENCE» est l'inter académie.

COMPOSITION DES EQUIPES :

Equipe de 3 tireurs d'une même catégorie d'âge (2 sont tolérés). Chaque tireur est placé dans une poule de 4 au maximum selon son poids le jour de la compétition. A l'issue du classement, chaque tireur rapporte des points à l'équipe.

CLASSEMENT

A) Attribution des points pour le classement des équipes :

TIREURS :

- ⇒ Vainqueur de la poule : 5 points
- ⇒ 2^{ème} de la poule : 3 points
- ⇒ 3^{ème} de la poule : 2 points
- ⇒ 4^{ème} de la poule : 1 point
- ⇒ Pas d'adversaire 2 points

B) En cas d'égalité entre les équipes, les critères suivants seront appliqués :

1. Nombre de 1^{ère} place
- 6 Niveau de qualification du JO de l'équipe délivrée à la fin du championnat
- 7 Nombre d'avertissement au sein de l'équipe
- 8 Nombre de 2^{ème} place
- 9 Equipe la plus jeune (addition des années, mois et jours des naissances de chaque tireur)

TITRE DECERNE

Trois titres de « Champion de France » UNSS sont décernés (un par catégorie d'âge).

1 trophée du fairplay ???

II – REGLEMENT. Se référer à la fiche sport

Règlement technique régissant les assauts : se référer au *Code Fédéral de la F.F.B.F.S.D.A.*

Remarque : La valeur de l'avertissement est de -1 pt. (Disqualification à partir du 3^e avertissement)

Catégories de poids : Se référer à la fiche sport

III - FORMULE DE COMPETITION

Déroulement

Compétition en poules pour les rencontres inter-académiques : il est conseillé de constituer des poules de 4 tireurs au maximum. Au-delà, deux poules ou plus seront constituées.

Au niveau *national*, les poules n'excéderont pas **4 tireurs**.

⇒ **Remarque : les poules sont constituées par sexe, catégories d'âge et de poids.**

Durée des rencontres

- pour les poules : 2 x 1'30 = 1' de récupération

Le second sera obligatoirement jeune licencié UNSS.

Le classement, au sein de chaque poule, se fera de la manière suivante :

- ⇒ à la suite de l'assaut, la décision de match nul ne peut être rendue.
- ⇒ la **victoire** rapporte **3 points**,
- ⇒ la **défaite** **1 point**,
- ⇒ le **forfait ou disqualification** **0 point**
- ⇒ **En cas d'égalité sur le bulletin, le juge attribuera obligatoirement un bonus de +1 à l'un ou l'autre des tireurs pour désigner le vainqueur.**

En cas d'égalité obtenue entre les tireurs de la poule, les critères pour les départager sont les suivants :

- ⇒ résultats des rencontres qui ont opposé les tireurs à égalité
- ⇒ nombre d'avertissements reçus.
- ⇒ tireur le plus jeune

IV- CHALLENGE FEMININ

2 challenges « féminin » individuels seront proposés :

- 1 challenge réservé aux tireuses du championnat par équipes établissement
- 1 challenge réservé aux tireuses du championnat excellence.

Seules les tireuses des équipes qualifiées aux championnats de France pourront participer à ce challenge. Toute tireuse appartenant à une équipe rentrera dans le classement du challenge féminin.

Les challenges établissement et excellence s'effectueront dans 2 catégories effectuées par rapprochement de poids et dans 3 catégories d'âge (minimes, cadets et juniors/seniors)

Seules les premières tireuses des phases de poules des 2 championnats par équipes (EE et Exc) pourront accéder aux phases finales des challenges « féminin ». Les autres tireuses rentreront dans le classement du challenge grâce à leur classement au sein de la poule du championnat par équipe.

V - EQUIPEMENT

- ⇒ **Les protections obligatoires, quel que soit l'âge** : casques, coquille (garçons), et protège-dents
- ⇒ **Les protections autorisées** : protège-tibias et protège-poitrine
- ⇒ **Les gants** : 10 onces et au-delà,
- ⇒ **Les chaussures** : chaussures de savate boxe française
- ⇒ **Tenue** : lors de la vérification de l'équipement, la chambre d'appel exigera une tenue adaptée à l'activité sur les critères suivants :
 - Combinaison intégrale ou en deux parties

VI – ORGANISATION DE COMPETITIONS : conseils et principes à respecter

1 -Organiser une pesée (obligatoire)

Quatre centres de pesée sont recommandés avec au minimum un centre fille.

Vous pouvez utiliser le *tableau d'organisation de poule* présenté en annexe, page 11,12 et 13.

Remarque :

- ⇒ Pour les tireurs en équipes, inscrire le poids réel à côté du nom. (attention à certains prénoms en ciblent fille ou garçon)
- ⇒ Organiser des assauts amicaux pour les tireurs n'ayant pas d'adversaires dans leur catégorie de poids en inter – académique afin de cibler leur niveau. Une demande de qualification sera alors faite et étudiée à la commission nationale

Le moment de la pesée permet de vérifier la licence

A l'arrivée aux centres de pesée, chaque responsable d'équipe aura en sa possession une fiche « navette pesée » (obtenue à l'accueil) comprenant le nom des élèves.

Une fois la pesée et les vérifications faites, cette fiche sera validée par le responsable d'équipe en y apposant une signature. Cette fiche restera au centre de pesée.

2 - Les jeunes officiels

Un **niveau départemental** est obligatoire pour les **championnats d'académie**, un **niveau académique** pour le Championnat de France.

1 JO par équipe d'établissement obligatoire. Il peut être d'une autre AS de la même académie que les tireurs.

Un responsable des jeunes officiels, membre de la CMN sera positionné sur chaque ring durant la compétition. Il veillera, lors de la première minute de repos, à vérifier les fiches de jugement de chaque juge : s'il s'avère qu'il y a une grosse disparité de jugement avec l'un des juges, il s'attachera à échanger avec ce dernier pour le guider le former. Le responsable JO de la CMN aura un œil bienveillant sur ce juge tout au long de l'assaut.

3 – Le délégué officiel (DO)

Il est le responsable de la gestion de la compétition sur l'enceinte

Le délégué officiel a le devoir d'intervenir s'il juge qu'il y a défaillance de l'arbitre et risques pour la sécurité des boxeurs. Entre les reprises ou pendant les temps morts, il peut conseiller l'arbitre.

Pour chaque championnat de France et en accord avec les représentants CMN de la fédération, les délégués officiels seront informés et formés pendant un volume de trois heures sur les attendus liés à cette fonction pour un CF UNSS Boxe assaut.

Quel que soit le niveau de compétition, un délégué officiel ne peut remettre en cause la décision des juges.

LES OUTILS

Vous trouverez en annexe et sur le site <http://www.unss.org> :

- ⇒ des bulletins de jugement « équipe » et excellence
- ⇒ des fiches d'équipe
- ⇒ des tableaux d'organisation de poule
- ⇒ un document d'organisation de passage de grade
- ⇒ un modèle de diplôme de grade technique SBF UNSS



ANNEXES

UNSS	ASSAUT PAR EQUIPE D'ETABLISSEMENT					
JUGE	Nom :			N°		
	Signature :					
TIREURS						
COIN	ROUGE			BLEU		
NOTATION		NOTE	AVT		NOTE	AVT
Egalité 2 / 2						
Gagné 3 / 2	1° R			1° R		
Dominé 3 / 1						
Non décision : XX						
Avert. -1	2° R			2° R		
Bonus +1						
S/TOTAUX						
Avertissements		-			-	
S/TOTAUX						
Bonus		+			+	
TOTAUX						
DECISION	R.					B.

UNSS	ASSAUT PAR EQUIPE EXCELLENCE					
JUGE	Nom :			N°		
	Signature :					
TIREURS						
COIN	ROUGE			BLEU		
NOTATION		NOTE	AVT		NOTE	AVT
Egalité 2 / 2						
Gagné 3 / 2	1° R			1° R		
Dominé 3 / 1						
Non décision : XX						
Avert. -1	2° R			2° R		
Bonus +1						
S/TOTAUX						
Avertissements		-			-	
S/TOTAUX						
Bonus		+			+	
TOTAUX						
DECISION	R.					B.

ASSAUT UNSS Equipe	
<i>Délégué Officiel</i>	Nom : Signature:
COMPETITION : TITRE <i>Niveau</i> Catégorie	
COIN ROUGE	
COIN BLEU	
DECISION JUGE 1	
DECISION JUGE 2	
DECISION JUGE 3	
DECISION	R. B.

ASSAUT UNSS Excellence	
<i>Délégué Officiel</i>	Nom : Signature:
COMPETITION : <i>Niveau</i>	TITRE Catégorie
COIN ROUGE	
COIN BLEU	
DECISION JUGE 1	
DECISION JUGE 2	
DECISION JUGE 3	
DECISION	R. B.

Poule de 2 tireurs**Poule n-° :****Catégorie d'âge :****Catégorie de poids :**

TIREURS :	ASSAULTS	VAINQUEUR	Nature de la victoire
A : Etabl. : Acad :	A X B		
B : Etabl. : Acad :			

VICTOIRE : 3 PTS – DEFAITE : 1 PT – FORFAIT : 0 PT

Avertissements	RESULTATS	Classement
	A = + =	
	B = + =	

Poule de 2 tireurs**Poule n-° :****Catégorie d'âge :****Catégorie de poids :**

TIREURS :	ASSAULTS	VAINQUEUR	Nature de la victoire
A : Etabl. : Acad :	A X B		
B : Etabl. : Acad :			

VICTOIRE : 3 PTS – DEFAITE : 1 PT – FORFAIT : 0 PT

Avertissements	RESULTATS	Classement
	A = + =	
	B = + =	

Poule de 3 tireurs**Poule n-° :****Catégorie d'âge :****Catégorie de poids :**

TIREURS :	ASSAUTS	VAINQUEUR	Nature de la victoire
A : Etabl. : Acad :	A X B		
B : Etabl. : Acad :	A X C		
C : Etabl. : Acad :	B X C		

VICTOIRE : 3 PTS – DEFAITE : 1 PT – FORFAIT : 0 PT

Avertissements	RESULTATS	Classement
	A = + =	
	B = + =	
	C = + =	

Poule de 3 tireurs**Poule n-° :****Catégorie d'âge :****Catégorie de poids :**

TIREURS :	ASSAUTS	VAINQUEUR	Nature de la victoire
A : Etabl. : Acad :	A X B		
B : Etabl. : Acad :	A X C		
C : Etabl. : Acad :	B X C		

VICTOIRE : 3 PTS – DEFAITE : 1 PT – FORFAIT : 0 PT

Avertissements	RESULTATS	Classement
	A = + =	
	B = + =	
	C = + =	

Poule de 4 tireurs**Poule n-° :****Catégorie d'âge :****Catégorie de poids :**

TIREURS :	ASSAULTS	VAINQUEUR	Nature de la victoire
A : Etabl. : Acad :	A X B		
	C X D		
B : Etabl. : Acad :	B X D		
	B X C		
C : Etabl. : Acad :	A X C		
D : Etabl. : Acad :	A X D		

VICTOIRE : 3 PTS – DEFAITE : 1 PT – FORFAIT : 0 PT

Avertissements	RESULTATS	Classement
	A = + =	
	B = + =	
	C = + =	
	D = + =	

Poule de 4 tireurs**Poule n-° :****Catégorie d'âge :****Catégorie de poids :**

TIREURS :	ASSAULTS	VAINQUEUR	Nature de la victoire
A : Etabl. : Acad :	A X B		
	C X D		
B : Etabl. : Acad :	B X D		
	B X C		
C : Etabl. : Acad :	A X C		
D : Etabl. : Acad :	A X D		

VICTOIRE : 3 PTS – DEFAITE : 1 PT – FORFAIT : 0 PT

Avertissements	RESULTATS	Classement
	A = + =	
	B = + =	
	C = + =	
	D = + =	



BOXE FRANCAISE SAVATE
UNSS
Académie de

DIPLOME

Conformément aux Règlements UNSS en vigueur, c'est avec succès que

M.....

A satisfait aux épreuves et se voit attribuer le grade de: GANT.....



Fait à.....

Le.....

Pour le Professeur

(Nom, qualité, signature)